

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUAFLES

Le mardi 06 octobre 2020 à 19h30

PRESENTS : A. FROMENT PROUVOST - P. PENARD - O. RICOLLEAU - B. MEGRET - L. FAURE - K. POUILLAIN - S. SAINT-GERMAIN - A. DERREY - A. MARC - P. BARTOLI - M-T. PEZET

ABSENT : A. DRUON – N. LEPRETRE – P. LEHALLEUR – M. LEVASSEUR-DUSSART

POUVOIR : A. DRUON a donné pouvoir à P. PENARD ; N. LEPRÊTRE a donné son pouvoir à K. POUILLAIN ; M. LEVASSEUR-DUSSART a donné pouvoir à A. FROMENT PROUVOST

SECRETAIRE DE SEANCE : MT. PEZET

ORDRE DU JOUR

La séance débute à 19h30. Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2020 a été apposé au registre des délibérations, affiché en mairie, sur les panneaux d'affichage de la commune. Mme le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à faire. Aucune n'étant signalée, le compte-rendu est signé ce jour.

DELIBERATIONS

POSE DES COMPTEURS A GAZ COMMUNICANTS

Mme le Maire donne la parole à Olivier Ricolleau qui informe le conseil municipal du déploiement par la société GRDF des compteurs communicants (GAZPAR) dans notre région. Pour un bon fonctionnement de ce système, il est nécessaire de poser une antenne afin que les données soient rapportées en un seul lieu. Il est donc envisagé de procéder à la pose sur la cheminée de la mairie qui est un point central. Devant nos demandes de précisions quant à la dangerosité pour la santé publique, il nous a été répondu par écrit qu'il n'y avait que 2 relevés par jour entre l'antenne et les compteurs individuels, ce qui équivaut aux ondes produites par une télécommande de portail électrique. Concernant les transferts de données entre la mairie et la centrale, c'est l'équivalent d'une conversation sur un téléphone portable pendant 15 mn.

Une indemnité forfaitaire de 50 euros par an sera versée à la commune par GRDF.

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

REDEVANCE DUE PAR GRT GAZ AU TITRE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR LES OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ POUR L'ANNEE 2020

Mme le Maire rappelle que chaque année, la société GRT GAZ verse une redevance à la commune pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport, celle-ci étant calculée par rapport à la longueur de canalisations installées.

Pour cette année, la somme de 129 euros TTC nous sera versée.

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Mme P. Penard informe les membres du conseil municipal que suite à la réception de plusieurs demandes de remboursement concernant l'annulation de réservation de la salle des fêtes dont les acomptes ont été déposés sur l'exercice 2019, et que ces montants n'étaient pas inscrits au budget primitif, il y a lieu de modifier le budget et la proposition est :

SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES			
Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
Chapitre 011 615221 – Bâtiments publics	3 000,00 €	Chapitre 67 673 – Titres annulés	3 000,00 €
TOTAL	3 000,00 €	TOTAL	3 000,00 €

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Elle poursuit sa mission d'AVS et de personnel de cantine. Des travaux de rénovation sont à prévoir dans le logement ; des rendez-vous sont pris avec les entrepreneurs la semaine prochaine.

Effectifs :
Ecole : 53 élèves dans les trois classes
Périgarderie du matin : entre 7 et 11 enfants, ce qui nécessite l'emploi d'une 2^e personne (S. Patrelle)
Périgarderie du soir : plus de 10 enfants en moyenne, jusqu'à 17 certains soirs
Cantine : environ 45 enfants

Communication

Un flyer a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres pour faire découvrir l'application PANNEAU POCKET qui est totalement anonyme. 98 personnes l'ont téléchargée. Cette application est un complément du site internet, car plus flexible et rapide.

Un bulletin municipal version papier va être édité dans les toutes prochaines semaines, il est en cours de rédaction.

Projet d'installation de panneaux solaires flottants

Une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables est venue présenter son projet devant des représentants de la commune, de la CEMEX, des différents services de l'Etat (DDTM, Sous-Préfecture, PPRI) ainsi que de SNA.

Le projet est en phase de réflexion. Beaucoup de contraintes (monuments historiques, vélo-route, mise en valeur du site par le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie, labellisation du lac pour la pêche, ...) n'ont pas été prises en compte. A noter qu'un projet porté par une autre entreprise a été déposé sur un terrain situé derrière la zone Eco Seine sur la commune de Courcelles. Dans ce premier temps de présentation, le projet n'emporte pas l'enthousiasme des membres présents du conseil municipal

Zone Eco-Seine

Un permis de construire a été déposé sur la zone Eco-Seine sur les terrains de la commune. Il s'agit d'une pépinière d'entreprises de 22 lots, dans un bâtiment autonome énergétiquement fabriqué avec des matériaux recyclés, intégrant des toits en panneaux photovoltaïques invisibles de la route. Le délai de mise en location serait prévu, début 2022. La procédure suit son cours auprès de l'IDS. Une demande a été faite par notre commune pour obtenir un règlement intérieur précis, interdisant notamment toute activité polluante.

Bassin routier

Après plusieurs mois de relances, les services routiers du département interviennent cette semaine pour curer le bassin et nettoyer les canalisations en débouchant.

Les balises marquant le carrefour de la départementale et de la rue de la Sapinière ont été posées.

Un panneau signalant le Hameau de Mousseaux sera installé au niveau du rond-point de Courcelles / Rue de l'Avenir.

Rond-point de Bouafles : nous avons émis le souhait de revoir la constitution du rond-point (arrachage des arbustes qui sont coûteux en entretien). Un groupe de travail constitué de quelques membres du conseil municipal et de représentants de la CEMEX feront des propositions aux services routiers départementaux.

Le passage piéton demandé pour traverser la RD 316 semble être non conforme à la réglementation, l'Agence routière doit nous faire des propositions.

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les maires concernés afin de présenter la nouvelle cartographie, sachant que le PPRI dans son ensemble sera déployé en 2022. Des modélisations ont été effectuées en tenant compte des crues récentes. Dans notre village, seule une partie du camping est en zone inondable, aucune habitation principale ne semblerait être touchée, y compris au Hameau de Mousseaux.

SIEGE27

Les PV des réunions des 10 et 18 juillet sont disponibles pour lecture aux heures d'ouverture de la mairie.

Arrêté relatif à la santé publique (nuisances sonores, haies, animaux, ...)

Un arrêté reprenant les différents droits, devoirs et interdictions a été envoyé en Préfecture pour avis. Dès le retour validé, il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Eglise

Les travaux de réfection de la toiture sont terminés et réceptionnés.

L'inauguration officielle doit se tenir avant la fin de l'année.

Des devis notamment pour le démoussage complet du toit, la réfection d'une corniche intérieure, et la mise hors d'eau de deux fenêtres vont nous être envoyés. Un avenant au marché devra être demandé pour bénéficier des subventions pour cette partie des travaux.

Jardin du souvenir

Il est bientôt terminé, il manque une plaque et l'habillage en marbre

Véloroute

La commission d'aménagement qui avait été créée pour pallier un éventuel désaccord entre les propriétaires, l'Etat et l'Agence Routière a été supprimée. Il y a eu une négociation avec les propriétaires, laquelle a abouti. La SAFER prend en charge l'aménagement des terrains. Les échanges sont maintenant menés de façon amiable entre les différentes parties. Un tronçon va bientôt voir le jour aux Andelys, celui-ci se trouve sur l'emprise des Voies Navigables de France.

SVVS

Alain MARC, représentant de notre commune au syndicat signale des problèmes de budget, héritage de l'ex CCAE. Celui-ci serait dû à des litiges non résolus ainsi que des sous-estimations de montants de travaux qui induisent un surcoût de frais d'études.

Travaux d'enfouissement de la fibre : Certaines rues du territoire sont détériorées. Le syndicat passe le message auprès des maires pour qu'un état des lieux soit fait avant et après le passage des entreprises et que celles-ci fournissent les documents officiels adéquats.

Il est également signalé que Véolia, lors de ses interventions, fait des remises en état des voiries très moyennes, voire travaille sans autorisation. A surveiller. Une étude est en cours sur les flux d'eaux pluviales.

Pêche

Le grand lac a été labellisé par la Fédération Française de pêche. Cela permet une reconnaissance plus grande, l'organisation de concours de grande envergure et salue le travail accompli depuis la convention qui nous lie avec la fédération.

Assainissement

Une première tranche de réseaux a été passée entre la station d'épuration et le camping. Le raccordement devrait intervenir sous 18 mois environ. La station d'épuration sera ensuite démolie.

Centre-bourg – aménagement mairie

Nous avons reçu l'arrêté concernant la subvention de 40% du projet d'aménagement des espaces publics + rénovation de la mairie. Concernant les travaux de la mairie, le cahier des charges est écrit et va être envoyé. Pour la partie des lots à bâtir, la société EAD va être recontactée. Monsieur le Préfet a fait savoir qu'il souhaitait connaître le projet et venir voir l'avancement des travaux.

Bois CEMEX à distribuer

Les morceaux étant trop gros pour être triés et distribués convenablement et en sécurité, un devis pour le fendage a été demandé. Les nouvelles modalités pour la distribution vont être communiquées aux personnes inscrites.

Manifestations de fin d'année

Halloween : pas de rassemblement à la salle des fêtes.

Téléthon : pas de repas ni manifestation en salle, mais quelques idées de manifestations en extérieur sont à l'étude.

Repas des Aînés : il a été annulé, chaque personne de 65 ans et + qui s'est inscrite recevra un colis.

Spectacle de Noël : annulé lui aussi, nous réfléchissons à un moment convivial permettant d'offrir les cadeaux. Les bons d'achats seront distribués comme chaque année.

Cross des pompiers : une demande avait été faite d'un cross le 15/11, celui-ci a été annulé par la Préfecture.

Questions du public

Lors du conseil municipal du 12/11/19, Mme VANDECANDELAERE a signalé qu'une bouche d'eau devant sa façade Rue de Mousseaux faisait du bruit. Mme le Maire répond que SNA en a été informé, elle envoie de nouveau un message.

Mme VANDECANDELAERE demande pourquoi des caméras de surveillance n'ont pas été posées.

La réponse est que le coût de ces équipements est très lourd et n'empêche malheureusement pas la malveillance ni la délinquance. De plus, la maintenance est coûteuse, et il y a nécessité d'une pièce forte.

Mme le Maire indique que la question sera de nouveau mise à l'ordre du jour à l'occasion d'une prochaine séance de travail du conseil municipal.

Fin de la séance à 20h55